

Comment une école catholique est-elle gérée ?

Chaque établissement scolaire de l'Enseignement catholique est une structure autonome, pour le droit civil comme pour le droit canonique (droit de l'Église).

Il est ouvert par le chef d'établissement qui le dirige, dans le cadre légal de la liberté d'enseignement et c'est l'évêque du lieu qui le reconnaît comme établissement *catholique*. Cette reconnaissance passe par l'intermédiaire de l'autorité de tutelle: le directeur diocésain de l'Enseignement catholique ou une congrégation religieuse, qui ont nommé le chef d'établissement.

Pour la gestion de ses institutions et de son patrimoine, l'Église a choisi le cadre juridique associatif de la loi du 1er juillet 1901 qui présente les meilleures garanties d'adaptation à ses propres orientations en :

- fondant la gestion sur le caractère *non lucratif* ;
- appuyant cette gestion sur le bénévolat;
- évitant que ces institutions deviennent une « affaire personnelle ».

Chaque établissement est donc appuyé sur un « OGECE » organisme de gestion associatif responsable de la gestion économique et sociale de l'établissement. Il est employeur du personnel non enseignant (les enseignants étant rémunérés par l'État). Il est composé d'administrateurs bénévoles, indépendants des structures de l'établissement, qui rendent un service d'Église.

Responsables de la gestion et de la pérennité de l'établissement, les membres de l'organisme de gestion sont partie prenante du projet éducatif y compris dans sa dimension pastorale. Ils élaborent, avec le chef d'établissement, le budget annuel et veillent à son exécution. Ils s'assurent du bon équilibre financier à court et moyen termes.

Ils aident le chef d'établissement et son équipe éducative à valoriser l'image de qualité de l'établissement. La collaboration entre l'organisme de gestion et le chef d'établissement doit être étroite et confiante, dans le respect mutuel des rôles de chacun.

L'accueil des familles, indépendamment de leur situation financière, doit demeurer un souci prioritaire.